

2022

# VADE-MECUM DE L'ÉLU MUNICIPAL :

Quelques sujets à connaître afin de  
sécuriser l'exercice de ses fonctions



## Formation obligatoire - Non éligible au DIF Elus

**Places limitées à 20 inscriptions par séance**

**INSCRIPTION :** [contact@amf16.fr](mailto:contact@amf16.fr)

**IMPORTANT** → Une confirmation d'inscription vous est envoyée par nos soins  
sous 48 heures environ. Inscription enregistrée par ordre d'arrivée.

**COLLECTIVITE** .....

M, Mme (Nom-Prénom).....

Fonction .....

N° tel mobile (en cas d'urgence) :

### Participera

Mercredi 6 juillet 2022 Médiathèque – L'Esplanade (à côté de la Mairie)  
19 bis avenue de l'Union  
Salle Jean Ferrat  
16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

### REGLEMENT DE LA FACTURE PAR LA COLLECTIVITÉ :

Commune **adhérente** : 100 € par personne – déjeuner inclus

Commune **non adhérente** : 200 € par personne – déjeuner inclus

☞ L'association se réserve la possibilité d'annuler la séance si les conditions à son bon déroulement ne sont pas réunies (nombre de participants insuffisant...)

☞ **L'annulation totale ou partielle du fait du participant**, doit être signifiée à l'Association **7 jours avant la formation**. En cas d'absence non justifiée (certificat médical...) l'Association facturera la totalité de la prestation.

-----

OUI je réserve un déjeuner – des informations complémentaires vous parviendront ultérieurement.